

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

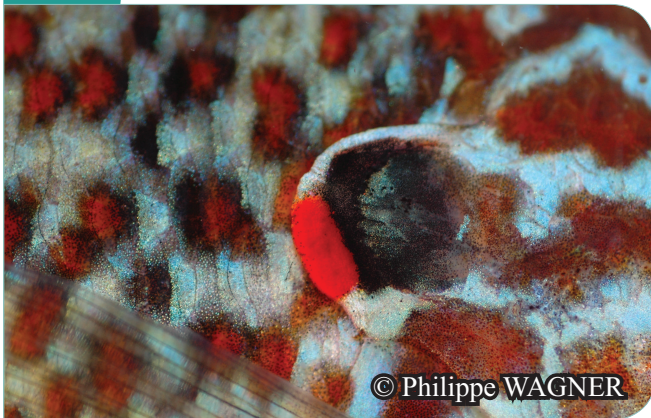
Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Perche soleil (*Calicoba*) : *Lepomis gibbosus* (Linnaeus, 1758)

Critères de détermination

Famille des Centrarchidés.

Mensurations : jusqu'à 15 cm et 150 g.



Couleur : coloration bleu-verdâtre, voire olive et qui s'intensifie au moment des fraies. Le ventre est jaune et les opercules sont bleu-vert et peuvent avoir une tâche noire bordée de rouge (caractéristique des individus mâles).



Morphologie : de forme discoïdale, le corps est comprimé latéralement. La bouche est petite et oblique et les joues sont recouvertes d'écailles. Les écailles sont à bords finement denticulés, voire lisses. La ligne latérale est complète, légèrement courbée dans la partie médiane du corps.



Nageoires : la nageoire dorsale est longue et divisée en 2 parties fusionnée : la partie antérieure est plus petite que la postérieure et contient 9 à 12 épines. La nageoire dorsale postérieure a 10 à 14 rayons.

La nageoire anale a 3 épines suivies de 8 à 11 rayons. Les nageoires pectorales sont longues en pointe et possèdent une seule épine. La nageoire caudale est peu fourchée.

Biologie & Ecologie

Reproduction : les individus sont matures sexuellement entre 1 et 4 ans et la reproduction commence lorsque la température de l'eau est entre 15 et 30°C. Les pontes annuelles sont multiples ; la femelle émet à chaque fois entre 8 000 et 11 000 oeufs de 0,9 à 1,2 mm, protégés par un ruban visqueux. Ils sont déposés dans un nid circulaire construit en eaux peu profondes par le mâle. Les oeufs éclosent après 2 ou 3 jours pour donner des larves de 2,5 à 2,9 mm. Le mâle, qui a un comportement territorial, va protéger les oeufs et les alevins dans le nid.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Habitat : eaux eutrophes peu profondes, peu turbides et végétalisées des plans d'eau, annexes hydrauliques, chenaux lenticules des cours d'eau. La perche soleil est eurytherme et supporte l'hypoxie et l'eau légèrement salée. Le réchauffement des eaux par les rejets de centrales thermiques favorise son développement.

Origine & Apparition

Originnaire d'Amérique du Nord, d'une région allant des grands lacs à la Floride et au Texas. La perche soleil a été introduite en Europe à la fin du 19^{ème} siècle et en France en 1877 pour son aspect décoratif en aquariophilie et pour satisfaire la pêche de loisir. Son introduction dans le milieu naturel a été à la fois volontaire (lors d'alevinages de carpes) et involontaire (individus échappés d'élevages).

Coordination : Florent LAMAND

Maquette : Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction : Gwendoline LACQUEMENT, Maud CANTOREGGI, Océane JERUZALSKI

Contribution : Marc COLLAS, Gérard MASSON, Sébastien MANNE, Gaël DENYS

Validation : Gaël DENYS

Sources

Agence de l'Eau Artois-Picardie : *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques* ; 2001-2002 ; 168p.

Agence de l'Eau Artois-Picardie : *Les espèces animales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie* ; 2005 ; 38p.

KEITH P. et al. *Les poissons d'eau douce de France* ; Biotope, 2011 ; 552p.

Fiches sur les espèces invasives réalisées par l'Université de Toulouse.

<http://www.invabio.fr> (consultation : Juin 2012)

<http://doris.ffesm.fr> (consultation : Juin 2012)